

## Modifications apportées au protocole initial

### Ecole de Berry-Bouy

Ce qui change au 22 juin :

#### **ARRIVÉES ET SORTIES**

Elles sont échelonnées :

##### **Arrivées** :

8h20 PS/MS

8H30 MS/GS

8H40 CP

8H50 CE1/CE2 et CE2/CM1

9h00 CM1/CM2

Les temps de récréation sont échelonnés.

##### **Sorties** :

11h00 PS/MS

11H05 MS/GS

11H10 CP

11H15 CE1/CE2

11H20 CE2/CM1

11H25 CM1/CM2

**Les fratries sont accueillies ensemble.**

**Les parents ne rentrent pas dans l'établissement y compris en maternelle. Les accueils et les sorties se font au portillon.**

#### **ABSENCE DES ÉLÈVES**

Les parents préviennent l'école soit par téléphone soit par mail de l'absence de leur enfant.

Il est demandé aux parents de **justifier l'absence** de l'enfant entre 22 juin au 3 juillet.

En cas d'absence, **aucun cours** n'est dispensé en distanciel à partir du 22 juin.

#### **DISTANCIATION**

La règle indicative de surface de 4m<sup>2</sup> par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs.

A l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle ne s'impose que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique est maintenue entre les élèves de groupes différents.

A l'école élémentaire, la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

## **OBJETS PARTAGÉS**

Leur mise à disposition au sein d'une même classe ou d'un même groupe est permise lorsqu'une désinfection quotidienne est assurée.

## **GESTES BARRIÈRES**

### **• Le lavage des mains est réalisé, à minima :**

- à l'arrivée dans l'école
- avant et après chaque repas
- avant et après les récréations
- après être allé aux toilettes
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile

Le lavage des mains aux lavabos se réalise sans mesures de distanciation physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

### **• Port du masque**

Les enseignantes portent le masque chirurgical lorsqu'elles font classe.

### **• Ventilation des classes**

Les classes sont ventilées 15 minutes avant l'arrivée des élèves, pendant le temps de récréation et après la classe.

## **LIMITATION DU BRASSAGE DES ÉLÈVES**

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les classes est également réalisé au minimum une fois par jour.

## **INFORMATION**

Les parents sont informés clairement des conditions de fonctionnement de l'école et de l'évolution des mesures prises.

La directrice et l'équipe enseignante